



## Notice des micro rampes en caoutchouc

### 1. Domaine d'utilisation

Votre micro rampe est destinée à une utilisation normale de rampe d'accès pour fauteuils roulants. Elle dispose d'autocollants permettant sa fixation au sol. Elle est destinée à servir en intérieur uniquement. Elle peut être utilisée en extérieur, si l'endroit est protégé des intempéries. Le sol doit être plat et non friable.

### 2. Vérification

A réception de votre micro rampe EN CAOUTCHOUC, vérifiez les points suivants :

- bon état général
  - présence du film protecteur sur les autocollants
- En cas de doute, contactez votre revendeur.

### 3. Montage et utilisation

#### a. Installation de la rampe

Posez la rampe à l'endroit choisi. Nettoyez le si nécessaire pour assurer la bonne adhérence des autocollants. Si la rampe est trop large, recoupez la avec un cutter. Appuyez vous sur le sol pour réaliser la coupe et ne vous mettez pas dans la trajectoire de la lame !

Une fois prête, enlevez le film protecteur des autocollants et posez la rampe.

Maintenez une forte pression sur la rampe pendant au moins 30 secondes. Attendez au moins 8 heures avant de l'utiliser. L'autocollant ne peut servir qu'une fois. Ne

décollez pas la micro rampe pour la replacer ailleurs : installez une autre microrampe.

### 4. Entretien

Un entretien soigné de votre micro rampe ORTHINEA augmentera sa durée de vie et maintiendra toutes ses qualités au quotidien. Vérifiez régulièrement le collage au sol. Nettoyez régulièrement votre micro rampe ORTHINEA avec du savon ordinaire.

### 5. Garantie

Les micro rampes ORTHINEA sont garanties un an à partir de la date figurant sur le bon de livraison ORTHINEA.

La garantie couvre les défauts de fabrication et de matériau. Elle ne couvre pas l'usure normale ni la détérioration de votre micro rampe ORTHINEA.

### 6. Certification de conformité

La société ORTHINEA certifie que ses micro rampes sont conformes à la norme CE 93/42/EEG.

### 7. Destruction et recyclage

Le micro rampe ORTHINEA hors d'usage doit être jetée dans la poubelle jaune destinée aux déchets recyclables. Ne le jetez pas avec les ordures ménagères ordinaires.